

CANDIDATURE A L'ORGANISATION DES ETAPES DE COUPES DE FRANCE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES OPENS NATIONAUX

SAISON 2024/2025

Le Département Compétition de la Fédération ouvre les candidatures à l'organisation des Coupes de France d'escalade pour la saison 2024-2025 ainsi qu'à l'organisation des Championnats de France d'escalade pour les saisons 2024-2025 (cf. calendrier prévisionnel).

Les Championnats de France para-escalade et les Championnats de France vétérans n'apparaissent pas sur les calendriers prévisionnels, mais ils sont cependant bien ouverts aussi aux candidatures. Ils viendront compléter une des dates programmées.

Les dossiers de candidature accompagnés des pièces annexes obligatoires sont à envoyer par courriel avant le 06 mai 2024 aux adresses suivantes : competition@ffme.fr avec copie m.faedda@ffme.fr

Le Département Compétition pourra demander des informations complémentaires nécessaires à l'évaluation de la candidature.

Date limite de dépôt : 06 mai 2024

CONSTITUTION DE LA CANDIDATURE

<p>Pièces à fournir</p> <p>OBLIGATOIRES</p>	<p>Lettre de candidature officielle</p> <p>Coordonnées de la personne en charge de la candidature pour le COL (prénom, nom, adresse courriel et numéro de téléphone)</p> <p>Dossier de présentation (voir ci-dessous)</p> <p>Budget prévisionnel (cf annexe 1)</p> <p>Avis du Comité Territorial (courrier ou courriel)</p> <p>Avis de la Ligue (courrier ou courriel)</p>
<p>Contenus du dossier de présentation</p>	<p>Nature de la/les compétition(s) souhaitée(s)</p> <p>Dates souhaitées (pour les CDF : 2 choix possibles), conformément aux calendriers nationaux prévisionnels (cf annexe 2)</p> <p>Catégories souhaitées</p> <p>Expériences passées</p> <p>Présentation de la structure d'escalade (aire de compétition et d'isolement/échauffement),</p> <p>Capacité d'accueil spectateurs,</p> <p>Situation géographique et facilité d'accès, possibilité d'hébergement ...</p> <p>Eventuellement lettres de soutien des collectivités locales</p>
<p>Références réglementaires</p>	<p>Règles d'organisation et de déroulement des compétitions nationales</p> <p>https://www.ffme.fr/escalade/competition/organiser/</p>

AGENDA

03 avril 2024	Ouverture des candidatures
06 mai 2024	Date limite de retour des dossiers
Avril-Mai 2024	Echanges avec les organisateurs candidats
Juin 2024	Confirmation des premières candidatures retenues

ANNEXE 1 : PRISES EN CHARGE DES GRANDES LIGNES BUDGETAIRES

CHARGES	Coupe de France	Championnat de France
Préparation et restitution de la SAE (démontage des prises, remontage des voies/blocs, location des nacelles)	COL	COL
Aménagement de la salle (son, lumières, grand écran) accueil du public	COL	COL
Président/présidente de Jury (frais et indemnités)	National	National
Juges de voie ou de bloc (frais)	COL	National
Equipe d'ouverture des voies ou des blocs (frais et rémunérations)	COL	National
Commentateur/commentatrice salle (frais et rémunération)	COL	National
Cadres techniques nationaux (frais et rémunérations)	National	National
Primes de résultat athlètes seniors (facultatif sur les coupes)	COL	National
Dossards, médailles (ou trophées pour les coupes)	COL	National
PRODUITS	Coupe de France	Championnat de France
Droits d'inscription des compétiteurs/compétitrices	COL	National

Note : les achats de prises et de volumes ne sont pas pris en compte dans l'étude des budgets prévisionnels des compétitions, ce matériel étant réutilisé par le club à l'issue de la compétition.